

Lamballe, le 5 avril 2025

Reçu à la Préfecture
des Côtes d'Armor, le

14 AVR. 2025

Le Président Du Syndicat Mixte du Haras

À

PREFECTURE des Côtes d'Armor

Reçu à la Préfecture
des Côtes d'Armor, le

14 AVR. 2025

Direction des Relations
avec les Collectivités Territoriales

BORDEREAU D'ENVOI

- ✓ Délibération Débat sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, ✓
- ✓ Délibération Débat d'Orientation Budgétaire 2025 ✓
- Présentation et Délibération vote du compte administratif 2024 ✓
- Maquette du Compte administratif 2025 ✓
- ✓ Délibération vote du compte de gestion 2024 ✓
- ✓ Affectation du résultat 2024 ✓
- ✓ Tableaux des effectif 2025 ✓
- ✓ Révision des tarifs 2025 ✓
- ✓ Demande de subventions FEDER ✓
- ✓ Délibération durée des amortissements ✓
- ✓ Délibération mise en place dispositif pass culture ✓

Le Président – Fabien VITEL



Syndicat Mixte du Haras du Haras de Lamballe
Place du Champ de Foire
22400 LAMBALLE ARMOR
Tél : 02 96 50 06 98 - SIRET : 200 003 887 00011